



Grands comptes et assurance spécialisée

Cautionnements

Des solutions stratégiques pour des partenariats solides et fructueux.

Il faut des gens comme vous. Il faut le bon partenariat. Il faut Aviva.

Évoluant au sein de la division des **Grands comptes et de l'assurance spécialisée (GCS)** d'Aviva, nos spécialistes en cautionnement proposent des solutions sur mesure à notre clientèle d'affaires. Nous savons que les entreprises font face à des risques et à des défis particuliers selon la nature de leurs activités. Nous nous appuyons sur cette compréhension et sur notre expérience pour mettre au point des solutions de cautionnement stratégiques qui contribuent à des partenariats solides, fructueux et durables.

À qui s'adressent les produits de cautionnement qu'offre notre division GCS?

Nos produits de cautionnement sont conçus pour répondre aux besoins :

- › des entreprises du secteur de la construction (cautionnements d'exécution de contrats);
- › des particuliers et des entreprises (cautionnements commerciaux divers);
- › des entreprises du secteur des ressources naturelles (cautionnements de remise en état).

Nos solutions de cautionnement GCS

Cautionnements d'exécution de contrats

Nos cautionnements répondent aux besoins particuliers des entrepreneurs en construction. Nous appuyons ces derniers dans leurs projets, du début à la fin des travaux, en procurant notamment :

- › des lettres de préqualification;
- › des cautionnements de soumission et des assentiments de caution;
- › des cautionnements d'exécution;
- › des cautionnements pour le paiement de la main-d'oeuvre et des matériaux;
- › des cautionnements de privilège et des cautionnements d'entretien.

Nos spécialistes en cautionnement GCS ont de vastes connaissances et une longue expérience de la gestion des travaux de construction, des projets de conception-construction et des chantiers en partenariat public-privé. Nous sommes spécialisés, notamment, dans les cautionnements d'exécution de contrats pour les entreprises des catégories suivantes :

- › Entrepreneurs généraux et en génie civil
- › Projets d'égouts et de canalisations
- › Projets électriques
- › Projets mécaniques
- › Projets d'excavation
- › Projets de construction de routes

Cautionnements commerciaux divers

Nos cautionnements divers contribuent à garantir le respect des obligations de particuliers ou d'entreprises, particulièrement en ce qui a trait :

- › aux exigences légales et gouvernementales en matière de sécurité;
- › aux obligations légales ou réglementaires de l'entrepreneur (à titre de débiteur principal).



Voici un aperçu des produits offerts :

- › Cautionnements de fiduciaires – pour les administrateurs, exécuteurs testamentaires, tuteurs ou curateurs et pour les comités.
- › Cautionnements de douanes et accise – pour les transporteurs cautionnés et les entrepôts d'attente des douanes, les remises TPS et le commerce des vins et spiritueux et du tabac.
- › Cautionnements de licences et permis – pour les entrepreneurs du domaine du gaz et de l'énergie, les agences de sécurité et d'investigation, les agences de recouvrement, les marchands de bétail, les concessionnaires automobiles et les écoles de conduite.
- › Cautionnements pour documents perdus – pour le remplacement de certificats d'actions ou d'obligations d'épargne du Canada perdus ou détruits.
- › Cautionnements de lotissement – pour les promoteurs immobiliers qui développent des terrains.



Expertise sectorielle



Développement



Construction



Fabrication



Exploitation minière

Pour en savoir plus sur les solutions de cautionnement qu'offre la division des Grands comptes et de l'assurance spécialisée d'Aviva, veuillez communiquer avec votre courtier d'assurance.

aviva.ca/fr/gcs

Aviva et le logo d'Aviva sont des marques de commerce d'Aviva plc utilisées sous licence par Aviva Canada Inc. et ses sociétés affiliées. Les solutions de cautionnements offertes par la division des Grands comptes et de l'assurance spécialisée d'Aviva sont souscrites auprès d'Aviva, Compagnie d'Assurance du Canada. Les services de gestion des risques et d'indemnisation sont fournis par Aviva Canada Inc. et par des fournisseurs indépendants membres de son réseau. Ce document est destiné à un auditoire canadien

Cautionnements de remise en état

Les cautionnements de remise en état sont offerts aux entreprises du secteur des ressources naturelles. Ils garantissent aux organismes de réglementation gouvernementaux que les sommes nécessaires pour que l'entreprise s'acquitte de ses obligations de remise en état des lieux après la fin de ses activités d'extraction seront accessibles si celle-ci n'est pas en mesure de respecter ses engagements.

Ce type de cautionnement remplit l'obligation de l'entreprise de fournir à l'organisme l'assurance qu'elle a les moyens financiers de s'acquitter de ses obligations. Il peut servir également de garantie des liquidités, éliminant la nécessité de recourir à des lettres de crédit.

Il vous faut Aviva

- › La note AA- et la perspective d'avenir stable attribuées à Aviva par l'agence Standard & Poor's témoignent de notre capacité de satisfaire à nos engagements et à nos obligations.
- › Des solutions de cautionnement adaptées aux besoins de nos clients d'affaires.
- › Notre engagement à bâtir des partenariats mutuellement avantageux.
- › Des communications efficaces et des attentes claires.
- › La prise en charge du processus d'indemnisation du début à la fin, et le soutien à nos courtiers-partenaires et à nos clients d'une équipe d'indemnisation spécialisée dans les cautionnements.
- › Des intervenants locaux qui disposent de pouvoirs d'autorisation/décisionnels.